

Thierry BOURGAI & Cécile LEGRAND

**Vous remerciant pour votre réservation et seront heureux  
de vous accueillir prochainement à Banyuls sur mer.**



- ❖ Contrat de location (à imprimer & à nous retourner signé) : page 2 à 8
- ❖ État descriptif (conforme à l'arrêté n°25-305 du 16 mai 1967) : page 9 à 13
- ❖ Numéros utiles (coordonnées de quelques professionnels de la région): page 14
- ❖ Inventaire et équipements disponibles (disponible Avril 2012) : page 15 et 16
- ❖ Tarifs & Options 2012 (au 04 Janvier 2012) : page 17 et 18

Document remis à votre arrivée, puis en fin de séjour :

- ❖ État descriptif contradictoire (suivant l'arrêté n°25-305 du 16 mai 1967) : page 19
- ❖ Inventaire contradictoire (suivant l'arrêté n°25-305 du 16 mai 1967) : page 20
- ❖ Codes - Conseils & Informations diversses (code alarme, wifi, etc.) : page 21
- ❖ Facture / Quittance de loyer (Remise en fin de séjour à l'état des lieux final) : page 22



## CONTRAT DE LOCATION N°ORXX-XX

**BATEAU HABITABLE « LA ORNELLA »**  
**Location à quai dans le port de Banyuls-sur-Mer**  
**( Arcoa 1060 – 11 m – N° de Francisation 10645 / 04130 )**

### Entre les soussignés,

Monsieur **Thierry BOURGAI** & Mademoiselle **Cécile LEGRAND**, demeurant 14 Avenue du Fontaulé, Appartement N°1  
Résidence le Fontaulé 66 650 BANYULS SUR MER - Téléphone : 05.67.34.66.80 & 06.11.98.51.75 – contact@locationmer.info –  
[www.locationmer.info](http://www.locationmer.info) (lieu où il faudra vous rendre pour la remise des clés à l'arrivée, comme au départ).

dénommé(s) ci-après "**le propriétaire**" et,

M. XXXXX XXXXX, demeurant XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone : XX XX XX XX XX Email : xxxxxx@xxxx.xx

dénommé(s) ci-après "**le locataire**",

il est convenu d'une location de bateau à quai d'une vedette habitable dont la désignation suit :

### • Nom et immatriculation du bateau donné en location :

**Bateau nommé : « La Ornella »**

**Francisé sous le n°10645 / 04130**

*(Construction Ste COUACH – Type : Arcoa – Année de construction 1969)*

**Navire de type : « vedette » habitable de 11m, en bois**

**amarré au quai « C » emplacement « 19 »**

**Port de plaisance de Banyuls sur Mer**

**Languedoc Roussillon - FRANCE**

### • Consistance du bateau donné en location : «Vedette »

### • Désignation du bateau (1) :

- Composition du bateau (énumération des différentes parties et pièces d'habitation) : La vedette « La Ornella » d'une surface habitable de 37 m<sup>2</sup> offre un pont et des baignoires de soleil (rouf avant et arrière) en teck sur 25,7 m<sup>2</sup>. Son carré extérieur de 21 m<sup>2</sup> est équipé d'un poste de pilotage et d'une table 6 places (pouvant être étendu à 10 places en option) protégé par un taud fixe et plusieurs modulables. Ce dernier dessert par le rouf arrière, une cabine de 3,7 m<sup>2</sup>, avec double couchette simple et double penderie. Via le rouf avant, il dessert un carré intérieur de 6,7 m<sup>2</sup> qui se compose d'une cuisine type « Américaine » et d'un coin repas (6 places), pouvant servir de couchage d'appoint. Le carré intérieur dessert à son tour un cabinet de toilette de 1.1 m<sup>2</sup> et une cabine avant de 2,7 m<sup>2</sup> (avec lit en « V » double couchage) s'ouvrant sur le pont avant par une lucarne de 48 cm / 79 cm.

- Nombre de couchages / Occupation du bateau : Les tarifs sont calculés jusqu'à 2 personnes (*adultes*) à bord, mais La Ornella peut accueillir jusqu'à 4 personnes (*adultes*) en couchage, avec supplément et jusqu'à 10 personnes à table (*en option – se renseigner*). Au-delà de 2 personnes, le supplément à apporter sera de 15 € / personne / demi-journée. Pour une location hebdomadaire le supplément à apporter sera de 50 € / personne / semaine. Un supplément sera systématiquement demandé au-delà de 3h de jouissance du bateau par une personne tiers. Le locataire s'obligera à ne jamais dépasser la capacité maximale d'accueil du bateau qui est de 10 personnes.

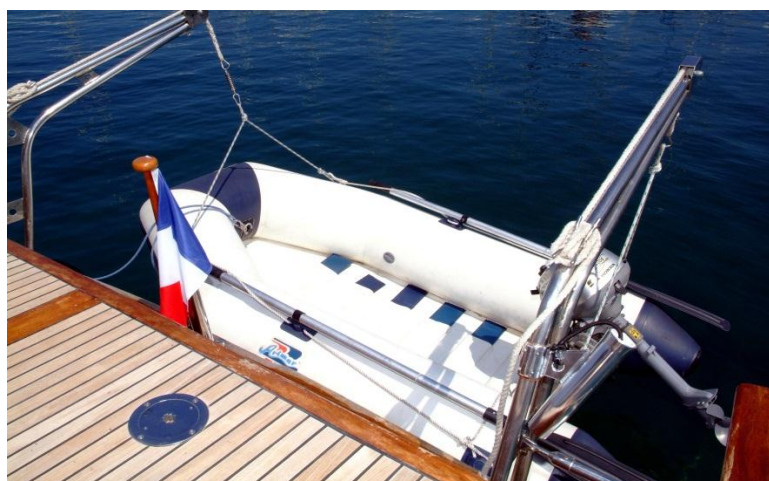
(1) conforme à l'état descriptif joint.



-Équipements privatifs annexés au bateau et communs avec les plaisanciers : Une passerelle de quai privative avec main courante sécurisée (*vol*) est installée à la proue (*avant*) de La Ornella. Des flexibles gainés privatifs sont branchés constamment au quai (*borne électrique et vanne d'eau*). Le port met à disposition des plaisanciers des toilettes et des douches (*installées à côté de la Capitainerie*). Un badge d'accès propre aux plaisanciers sera fourni avec les clés de La Ornella et permettra l'accès aux sanitaires, ainsi qu'au parking du port.

- Annexe privative (*petite embarcation servant à la desserte du bateau*) dont le locataire peut avoir la jouissance (*en option et sous conditions*) : Si l'option est souscrite à la réservation, l'annexe de la vedette peut être mise à disposition : type « pneumatique » insubmersible, de 2,1 m de marque « **Arimar** », fabriquée en 2006, avec un moteur 2,1 CV, de marque « Honda », modèle « Five », fabriquée également en 2006 (moteur révisé en 2011).

Conditions pour bénéficier de l'option « annexe » : Le locataire reconnaît qu'il n'a pas besoin de permis particulier vis-à-vis de la motorisation de cette embarcation ; toutefois, **il s'obligera à l'utiliser uniquement en « bon père de famille » et conformément aux règles de la plaisance, de la réglementation maritime et celles régissant le port de plaisance de Banyuls sur Mer.** Le locataire reconnaît que cette embarcation secondaire du bateau ne permet en aucun cas de s'éloigner à plus d'un demi mille nautique (900m) de la vedette « La Ornella » qu'elle dessert. L'annexe possédant un armement (*voir les équipements mis à disposition sur l'inventaire du bord*) correspondant à cette distance, le locataire reconnaît qu'il devra systématiquement l'avoir avec lui lorsqu'il utilisera ladite annexe. **Cette embarcation ne pouvant servir qu'à desservir la vedette « La Ornella », le locataire veillera à ce que toutes les personnes embarquées sur l'annexe possèdent un équipement individuel de flottabilité , qu'un moyen de repérage lumineux soit systématiquement à bord de l'annexe** et que l'ensemble des équipements constituant l'armement lié à la distance à parcourir soit bien présent à bord (*consulter l'inventaire de l'annexe*).



• **État des lieux**

Un état des lieux contradictoire sera établi lors de la remise des clés au locataire et lors de la restitution de celles-ci. L'état des lieux sera obligatoirement annexé au présent contrat.

• **Inventaire & Restitution**

Un inventaire contradictoire sera également établi le jour de l'entrée dans les lieux du locataire et sera annexé au présent contrat. A l'expiration de la location, cette annexe sera à nouveau vérifiée. Lors de la remise des clés, le propriétaire réalisera donc un état des lieux et un inventaire du matériel en présence du locataire, si possible, ou à défaut sans lui pour vérifier l'état de la restitution. La caution sera remboursée au locataire sous déduction du coût de remplacement des objets manquants ou détériorés, des nettoyages et réparations rendues nécessaires à la remise en état des lieux, dans les meilleurs délais et au maximum dans les quatre semaines après la fin de la location, et par courrier. Sauf prolongation autorisée par le propriétaire, la non restitution volontaire du bateau à la date prévue expose le locataire au dépôt d'une plainte pénale pour abus de confiance.

• **Durée de la location**

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de **XX jours**, à compter **du XX mois 2012 à XXhXX pour se terminer le XX Mois 2012 à XXhXX**. En aucun cas elle ne pourra être prorogée, sauf accord préalable et écrit du propriétaire. Le contrat initial ou le contrat prorogé ne pourront porter la durée de la location à plus de quatre-vingt-dix jours maximum. Pour la prise de possession des lieux et les formalités d'usage (état des lieux, inventaire, remise des clefs, paiement des sommes prévu à cette date), il est d'ores et déjà convenu d'un rendez-vous **le XX Mois 20XX à XXhXX à l'appartement n°1 (La Conciergerie) de la Résidence le Fontaulé**. Ce rendez-vous pourra être modifié en cas de force majeure et à condition que les deux parties en soient dûment informées.

• **Loyer/charges**

La présente location est consentie et acceptée moyennant le prix global, toutes charges et taxes comprises de : **XXXXXXXXXX euros**.

**XXX Euros, charges et taxes comprises** (la taxe de séjour a déjà été payé avec la location du meublé) pour **X personnes**.

• **Réservation / Modification / Annulation du contrat**

La réservation devient définitive lorsque le propriétaire reçoit de la part du locataire ce présent contrat de location signé et accompagné de l'acompte de 50 %.

A- Paiement du solde

Le solde de la location du bateau devra être versé en même temps que le versement du solde du meublé de tourisme auquel il est rattaché (sauf, dans le cas de la formule « arrivée / départ » de La Ornella, où il faudra régler l'intégralité du solde dû lors de la remise des clés du bateau). En cas de réservation moins de trente jours avant la mise à disposition, l'intégralité du prix de location devra être versée lors de la signature du contrat. A défaut de règlement de l'acompte ou du solde dans les délais, ou en l'absence de tout ou partie des renseignements requis, ou encore en cas de retour par le locataire plus de huit jours après l'envoi du contrat, le propriétaire se réserve le droit de considérer la demande de réservation comme nulle, et de ne pas la prendre en compte.

B- Modification / Annulation

1- Modification de la réservation :

Nous acceptons gratuitement les modifications de réservation de la vedette dans la limite des disponibilités, à condition d'être prévenu au moins 30 jours avant le début du séjour. Cette modification ne peut avoir lieu que durant la période d'occupation du meublé de tourisme loué. Dans le cadre de la formule « arrivée / départ » cette dernière peut être étendue à J-1 et J+1 (formule disponible du 29 juin au 02 Septembre 2012) une fois encore dans la limite des disponibilités. Si nous sommes prévenus moins de trente jours avant le début du séjour, nous considérons cette modification comme une annulation (le propriétaire pourra alors disposer du bateau à sa guise).

## 2- Annulation :

En cas d'annulation, elle doit nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminera la date d'annulation.

Résiliation dans les sept jours suivant la date du contrat : L'acompte versé viendra en déduction du montant restant dû de la location du meublé auquel le bateau est rattaché – 50 € pour frais de contrat (*moins cinquante euros*).

Résiliation au moins trente jours précédant le début du séjour : L'indemnité s'élève à 50 % du montant de la location du bateau (l'acompte versé n'est pas remboursé et sert d'indemnité, la location du bateau est simplement annulée) .

Résiliation entre 30 et 08 jours précédant le début du séjour : L'indemnité s'élève à 75 % du montant de la location du bateau (l'acompte versé n'est pas remboursé, il sert à hauteur de 50 % d'indemnité, et vous êtes redevables de 25 % du montant de la location du bateau. La location étant annulée aucune mise à disposition du bateau n'aura lieu).

Résiliation 7 jours avant le début du séjour : L'indemnité s'élève à 100 % du montant de la location (l'acompte versé n'est pas remboursé, il sert à hauteur de 50 % d'indemnité, et vous êtes redevables de 50 % du montant de la location du bateau. La location étant annulée aucune mise à disposition du bateau n'aura lieu, le propriétaire peut disposer du bateau à sa guise.

Un départ anticipé ou une arrivée tardive ne donnera lieu à aucun remboursement.

Si pour une raison quelle qu'elle soit (météo, état de la mer, événements liés au port de plaisance, etc...), le locataire, venait à vouloir arrêter au jour de la remise des clés ou durant la période de location (*entre la remise des clés et la restitution des clés, à la date et l'heure convenu*) la location, il ne pourra en aucun cas demander un remboursement au propriétaire. La restitution anticipée des dépôts de garantie et caution ne pourra avoir lieu si le propriétaire est dans l'incapacité de faire l'état des lieux (*exemple : départ dans la nuit, etc.*). Les dépôts de garantie & cautions seraient alors retournés par voie postale sous 15 jours (ouverts), après contrôle du bateau et de ses équipements.

## 3- Faculté de remplacement :

Si pour une raison quelconque, le propriétaire ne peut mettre à disposition du locataire le bateau prévu dans les conditions particulières, de par le fait que cette location n'est qu'une option du meublé de tourisme auquel elle est rattachée, le propriétaire s'engage à déduire du montant de la location du meublé (solde restant dû au jour de l'arrivée) le double du montant de la location du bateau. Aucune indemnité supplémentaire ne pourra alors être réclamée au propriétaire de ce chef. Si l'indemnité dépasse le montant restant dû de la location du meublé, le propriétaire ne reversera pas d'argent, mais proposera un avoir nominatif (au même nom que le contrat du bateau), valable un an. Le locataire, dans ce cadre, pourra utiliser cet avoir qui viendra en déduction du montant de la location d'un meublé.

### • Dépôt de garantie & Caution

A titre de dépôt de garantie et en cautionnement des dégâts qui pourraient être causés au port, aux plaisanciers, à la vedette « La Ornella » et/ou à ses équipements annexés, le locataire reconnaît que la caution versée dans le cadre de la location du meublé auquel est rattachée cette dernière location sera utilisée. Ainsi, il sera obligatoire de verser (*si ce n'est pas déjà fait dans le cadre de la location du meublé*), à la remise des clés, la somme de **1000 Euros (mille euros)**. Et la somme de **80 € (quatre vingt euros)** pour garantir le bateau ses équipements, ses options et sa propreté.

Ces sommes, non productives d'intérêts, seront restituées dès la preuve faite par le locataire que :

- L'ensemble des options (garage, vélos, linge, hébergement d'une personne hors contrat, animal, etc.) qu'il aurait souscrites sur place ou le jour de la réservation a bien été intégralement acquitté ;

- Aucun équipement, objet ou linge n'est absent, dégradé ni sali, ou bien, si tel est le cas, sa remise en état ou son remplacement par l'identique est convenu avec le propriétaire qui l'a accepté ;

- Les lieux n'ont subi aucune dégradation et sont remis en état propre (placards, poubelles et réfrigérateurs vides de déchets, sanitaires, appareils électroménagers, vaisselle propre, etc.).

Si ce dépôt de garantie s'avérait insuffisant, le locataire s'engage d'ores et déjà à en parfaire la somme.

Toute dégradation du bateau, perte ou destruction des éléments mobiliers ou non mobiliers engage de plein droit la responsabilité du locataire. Le locataire en titre du bateau est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés au bateau, commis par les personnes séjournant avec lui ou lui rendant visite.

Pour une raison de propreté (*dans le cas où le locataire rendrait le bateau moins propre qu'à l'arrivée*), le propriétaire pourra conserver la somme couvrant le nettoyage de ce dernier. Le dépôt de garantie et caution de 80 € (quatre vingt euros) couvrant le ménage ne sera alors pas restitué et encaissé par le propriétaire. Si ce dernier venait à ne pas être suffisant le locataire s'engage d'ores et déjà à en parfaire la somme (sous peine de voir le chèque de caution de 1000 € encaissé et restitué une fois imputé du coût du nettoyage).

#### • Assurance

**OBLIGATOIRE** : Le locataire s'engage à s'assurer avec une **multirisque personnelle pour la responsabilité civile** et à produire, le jour de l'entrée dans les lieux, un exemplaire ou une **photocopie de la police d'assurance acquittée** auprès d'une compagnie notoirement solvable. Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts. Les clés de l'appartement comme du bateau peuvent ne pas être remises sans cette attestation d'assurance ... Votre assureur a l'habitude de fournir ce document, vous n'avez qu'à lui demander, c'est totalement gratuit et tellement rassurant de savoir qu'on est bien assuré !

#### • Options (Facultatif) & Notes importantes sur cette location

Le locataire demande par la présente au propriétaire d'adjoindre à la location les options suivantes :

**Option XXXXXXXXXXXX, pour un montant de : X € euros (XXXXXXXXXXXXXXXXX euros),**

**Option XXXXXXXXXXXX, pour un montant de : X € euros (XXXXXXXXXXXXXXXXX euros),**

Les options ayant un caractère secondaire vis-à-vis de la location du bateau, le locataire ne pourra en aucun cas demander des dommages et intérêts si le propriétaire est dans l'incapacité de lui fournir. Seul le remboursement de l'option concernée pourra être exigé par le locataire (ne s'applique pas aux options gratuites, offertes ou au prêts d'équipements).

Toutes les options ayant été souscrites par ses présentes ne pourront en aucun cas faire l'objet de remboursement à compter de la remise des clés de l'appartement (le jour de l'état de lieux d'arrivée). Le locataire autorise le propriétaire à effectuer toutes réparations ou changement dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient nécessaire, voir indispensable pendant la mise à disposition des options et ceci sans prétendre à une indemnité, à une réduction ou à un remboursement.

Une ligne téléphonique du bateau (mise en service courant 2012, dont le numéro est le suivant : **XX.XX.XX.XX.XX**) sera à votre disposition en illimité (en option payante et sous conditions) vers les fixes en France et vers plus de 50 destinations à l'International (uniquement sur demande et sous conditions), en cas d'appel vers des numéros spéciaux (numéros surtaxés et mobiles) le coût de l'appel vous sera facturé à la seconde près (tarification disponible sur demande).

Vous pouvez faire suivre vos appels durant votre séjour vers le numéro téléphonique du bateau, mais ce renvoi doit être impérativement suspendu 24h avant votre départ, en cas de non suspension dans ce délai des frais (90 € TTC) de modification de la ligne téléphonique pourrait vous être demandés. Ne pouvant contrôler ce service de communication fourni par l'opérateur « Orange », nous n'accepterons aucune demande de dédommagement ou de remboursement en cas de coupure ou d'arrêt momentané du service téléphonique ou de l'accès à Internet pour des raisons techniques.

**Rappel : Nous louons un bateau et non une cabine téléphonique, ni une station d'accès professionnelle à Internet...**

**Toute utilisation de notre bateau hors du cadre de la location d'un bateau à quai s'effectuera par des suppléments (options) et ne pourra donner droit à une quelconque indemnité et ou réduction de la location du dit bateau.**

**De la même façon, aucun remboursement ni indemnité ne sera effectué, pour des événements touristiques qui non put avoir lieu et enfin pour toute autre raison extérieur à notre bateau (bruits liés à des fêtes estivales, des travaux publics, si la météo est mauvaise, l'état de la mer, etc. ...). Vous reconnaissez louer un bateau à quai dans le port de Banyuls-sur-Mer !**

Ainsi, l'accès Internet qui vous est fourni « en option et sous conditions » ne devra en aucun cas être utilisé pour échanger de gros volumes de données (> 1 Go / semaine). Au-delà de ce volume de données ce service deviendra payant (Option : « Gros volume de données Internet » au prix de 20 € par tranche 1Go de données supplémentaire). L'accès Internet sera automatiquement coupé dès que ce volume (le premier Go) sera atteint et l'option « Gros volume de données Internet » sera alors « obligatoire » pour réactiver l'accès Internet et le téléphone illimité (dépendant d'Internet). La facturation par tranche de 1 Go sera alors activée.

1 Go de donnée entamé = 1 Go de donnée dû, soit 20 € (*Rappel : Les appels téléphoniques font partis des données Internet.*)

Toutes les options, comme les communications multimédias sont couvertes au même niveau que le bateau par le dépôt de garantie & caution versé pour le meublé de tourisme au propriétaire par le locataire (voir chapitre « Dépôt de garantie & Caution »).

## • Paiement

LE JOUR DE LA SIGNATURE DES PRESENTES, il est versé par le locataire la somme de **XXX euros (xxxxx euros)** constituant des « **arrhes** » et venant en déduction de la somme totale à payer.

LE JOUR DE LA PRISE DE POSSESSION DES LIEUX, le locataire s'oblige à verser, le **solde de la location** qui sera de : **XXX €uros (xxxxxxx euros)** et en **Dépôt de garantie et caution**, si cette dernière n'a pas été encore remis (*dans le cadre de la location du meublé auquel le bateau est un complément*) la somme de **1000 € (mille euros)** et celle de **80 € (quatre vingt euros)** pour garantir l'appartement, le bateau, son mobilier & immobilier et ses équipements, ménage et autres options,

Soit un Loyer total, toutes charges et options comprises de : **XXXXX €uros (xxxxxxx euros)**.

## • Obligations du Propriétaire

### - Situation du port au regard des risques naturels et technologiques

(article L 125-5 et R 125-23 du Code de l'environnement)

Le propriétaire déclare qu'à ce jour :

Le bien objet des présentes entre dans le champ d'application des articles L 125-5 et R 125-23 du Code de l'environnement relatifs aux risques naturels et sismiques.

En conséquence, Le locataire déclare avoir pris connaissance de ce risque sismique et fait son affaire personnelle de cette situation.

## • Obligations du Locataire

### A- Usage du bateau

**La location du bateau est consentie exclusivement pour un usage à quai au port d'attache.** Toute autre utilisation expose le locataire à des poursuites. Il est donc strictement interdit au locataire de déplacer ou de tenter de déplacer le bateau ou de le faire naviguer. Les amarres du bateau ne doivent en aucun cas être larguées et aucun changement ne doit être apporté à l'amarrage. Seuls les équipements nécessaires à la vie au port doivent être utilisés, ce qui exclut l'utilisation du moteur, des cordages, des instruments de navigation, etc. Le locataire ne devra utiliser le navire qu'à quai et en bon père de famille. Le locataire est responsable de la bonne utilisation des installations électriques, du service d'eau et des vannes d'évacuation. En cas de dégradations dues à un usage non correct de ces installations, les réparations sont à la charge du locataire. Le contrat de location est conclu intuitu personae. Il n'est en conséquence ni cessible, ni transmissible. Le locataire ne doit jamais laisser le bateau ouvert pendant son absence. En cas de vol ou de dégradation résultant de l'inobservation de cette exigence, la responsabilité du locataire sera engagée. En cas de vol, le locataire devra transmettre à Mr Bourgait et Mlle Legrand, dans les plus brefs délais, le récépissé de déclaration de vol remis par les autorités.

**Il appartient au locataire de respecter le règlement du port.** Le propriétaire ne peut être tenu responsable des nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou bien empêcher le bon déroulement du séjour, notamment en cas de défaut d'alimentation en eau et électricité (grèves, pénuries d'eau, inondations, etc.) : de réduction, report ou suppression des activités et services proposés par les estivants, l'environnement bruyant dans les ports, ou lié à des travaux public.

La présente location est faite aux charges, conditions habituelles, de droit en pareille matière et le locataire s'engage notamment à :

- ne destiner les lieux qu'à l'habitation sans occasionner de troubles voisinage (bruits, odeurs, fumées, lumières, etc.) ;
- ne céder ou sous-louer en aucun cas la présente location, même à titre gracieux, sauf accord écrit du propriétaire ;
- ne modifier en rien ni les lieux, ni la disposition des équipements et du mobilier du bateau ;
- autoriser le propriétaire à effectuer toutes réparations, amarrage, installation de tauds, etc... dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la location et ceci sans prétendre à une indemnité ou à une réduction de loyer.
- autoriser le propriétaire à amarrer « La Ornella » à un autre emplacement du port en cas de nécessité.
- autoriser les autorités portuaires à intervenir sur et dans le bateau en cas d'urgence ou si la situation l'exige.





## ETAT DESCRIPTIF « *LA ORNELLA* »

### Bateau en location à quai à Banyuls-sur-Mer ( Location réservée et soumise à conditions )

**Arrêté n° 25 305 du 16 mai 1967 relatif aux locations saisonnières :** Art. 1er - A titre de mesure de publicité des prix, toute location saisonnière doit, préalablement à sa conclusion, faire l'objet de la remise, au locataire éventuel, d'un état précisant la description des lieux loués, leur situation dans la localité et les conditions de leur location Art. 2 - Par location saisonnière, au sens du présent arrêté, il convient d'entendre les locations consenties à l'occasion des vacances, quelle que soit la durée de la location ou le mode de location intervenu (...).

#### Renseignements généraux sur l'option « bateau habitable » mis en location dans le port de Banyuls-sur-Mer

- Bateau nommé « La Ornella » franchisé sous le numéro : 10645 / 04130, construit en 1969 par la Ste Couach à Arcachon,
- De type « vedette », il mesure 11m de long, 3,38 m de large, ça jauge brute est de 11,85 tonnes, fabriqué en bois (acajou),
- Amarré au quai « C », emplacement « 19 », la vedette « La Ornella » dispose d'un anneau à l'année au port de Banyuls sur Mer,
- Propriétaires : Thierry BOURGAIL & Cécile LEGRAND : 05.67.34.66.80 – 06.11.98.51.75 – contact@locationmer.info
- Election de domicile des propriétaires : Appart.n°01 Résidence Le Fontaulé, 14 Avenue du Fontaulé 66650 BANYULS/MER
- Location réservée aux loueurs des meublés de tourisme classés de 3 à 5 étoiles de Thierry BOURGAIL & Cécile LEGRAND
- Option des meublés de tourisme classés par l'Arrêté Préfectoral n°2011054-003 le 23/02/2011 (valable 5 ans)

#### Renseignements généraux sur l'état global du bateau actuel et futur avec ses équipements de sécurité

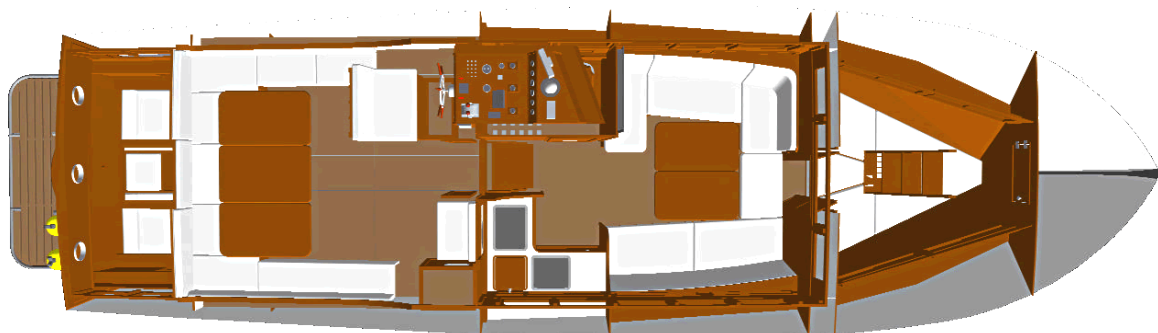
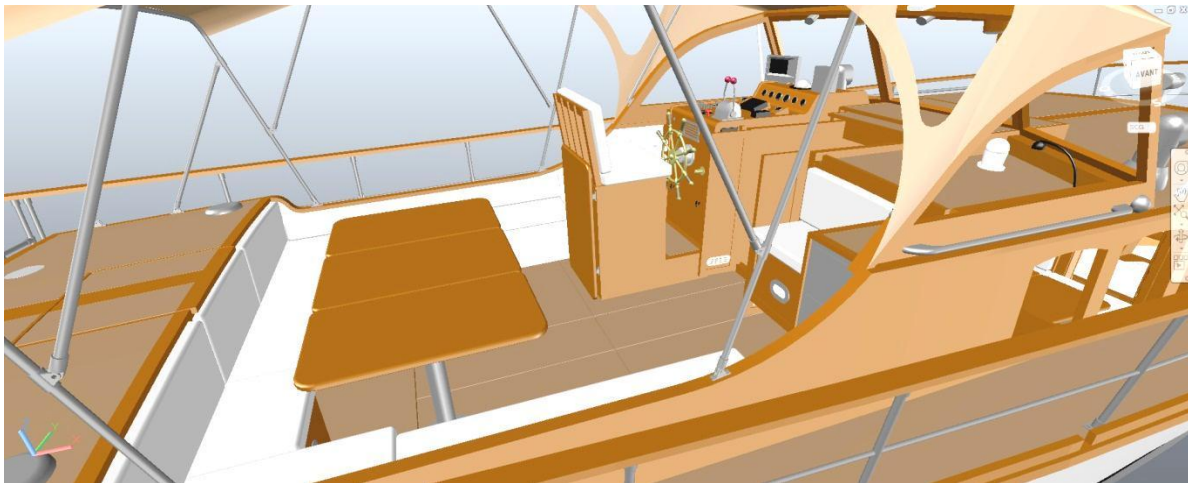
- La vedette « La Ornella » fut entièrement restaurée en 2006 par son ancien propriétaire, plus de 7000 heures de travail ont été nécessaires pour lui donner son style « Andreyale » avec un budget dépassant rien que pour la restauration les 180 000 €.
- Un rapport d'expertises réalisé par des Experts Maritimes classés SESAM attestent du bon état général du bateau, Rapport réalisé le 24 Mai 2011 N°4 11 D 79 par Ste Gardey & Associés, à Cogolin (83),
- Un autre rapport d'expertises sera réalisé en 2012 avant la remise à l'eau par Roussillon Expertises Maritimes, à Cabestany (66).
- La Ornella est actuellement et jusqu'en Avril 2012 en restauration au chantier nautique de Canet en Roussillon dans l'Entreprise Océan Performance pour un embellissement des parties extérieures (ponts et roufs) qui seront restaurés en teck de Birmanie.
- D'ici à Juin 2012 l'ensemble des vernis extérieurs présents sur les parties en acajou seront refait pour accroître la beauté du bateau
- De nouveaux aménagements, amélioreront la sécurité à bord, comme un éclairage extérieur complet du pont ,
- Une alarme anti-intrusion et un système d'éclairage par détection de mouvements sera installée en 2012,
- L'ensemble des éclairages et plus globalement l'électricité du bord sera intégralement revu pour accroître l'économie d'énergie ,
- Une grande passerelle sera installée à la proue (avant) du bateau pour faciliter d'embarquement et le débarquement,
- L'ouverture de la lucarne avant pourra se faire complètement, permettant un chargement facile du bateau,
- L'ouverture de la lucarne avant offrira une sortie de secours supplémentaire au bateau en cas de danger (feu, naufrage, etc...),
- Les branchements à quai de l'eau et de l'électricité du bord seront revus pour faciliter le passage et accroître la sécurité,

Le locataire possèdera un trousseau composé de plusieurs clés liés aux portes du bateau, d'un badge magnétique avec macaron pour le stationnement, qui permet également l'accès aux sanitaires (toilettes & douches) du port de Banyuls.

#### Renseignements généraux sur le confort et le modernisme du bateau à quai dans le port de Banyuls

- La Ornella permet d'accueillir jusqu'à 10 personnes à table autour de son carré extérieur (en option et sur demande),
- Une machine à glaçons professionnelle installée sur le carré extérieur fournis des glaçons à l'eau de source en abondance,
- Une machine à café Nespresso est présente dans la cuisine avec un distributeur de capsules (payantes),
- Un appareil à pierrade de luxe, de marque Tefal est présent à bord pour manger jusqu'à 8 personnes,
- Un système hifi permet d'écouter, de la musique (CD, USB, TV, Jack) à l'intérieur, comme à l'extérieur du bateau,
- Une TV LED écran plat Full HD, avec un lecteur DVD Blu-ray sont présents dans le carré intérieur,
- Une connexion Internet est disponible (en option), ainsi qu'une ligne téléphonique illimité vers les fixes (en option),
- De nombreux tauds peuvent être installées sur le carré extérieur pour parer du vent et de la pluie...
- Des ventilateurs sont à votre disposition pour améliorer la ventilation en cabine, comme en cuisine,
- Des éclairages d'ambiances sont présents un peu partout à bord pour amplifier le charme et développer la sécurité,
- Un réfrigérateur de 150 litres offre un stockage idéal pour maintenir au frais la nourriture comme les boissons,
- Une batterie de cuisine et de la vaisselle incassable et de belle facture permettent de cuisiner et dîner confortablement à bord,
- Une réserve d'eau chaude de 80 L, avec une réserve d'eau froide de 200 litres sous pression apporte un grand confort,
- Un amarrage avec ressorts silencieux permet de dormir sans bruit et de diminuer les chocs causés par la houle,
- L'ensemble des matelas présents à bord sont en excellent état et offrent un couchage rare dans le nautisme,

**Vues modélisées de la vedette habitable « La Ornella »** (réalisés en Mars 2012 par architecte DPLG - Francis CANET à Port-Vendres 66) dans le cadre de la restauration actuellement en cours (des photos extérieurs, comme intérieurs après restauration seront prochainement disponibles)

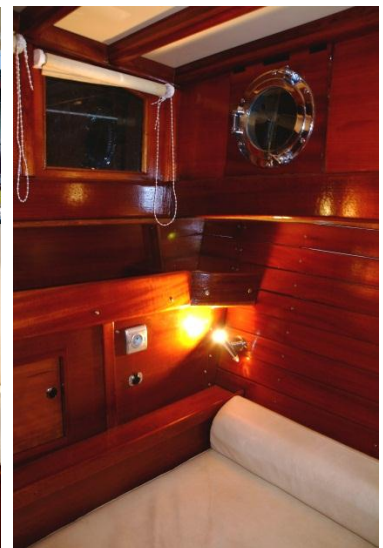


**Principales caractéristiques de la location du bateau habitable à quai et ses équipements**

|                           |                              |                          |   |
|---------------------------|------------------------------|--------------------------|---|
| Surface habitable         | <b>37 m<sup>2</sup></b>      | Taubs de protection      | <b>Fixe + modulables</b>                |
| Surface carré extérieur   | <b>21 m<sup>2</sup></b>      | Capacité accueil max     | <b>10 pers. (option)</b>                |
| Surface carré intérieur   | <b>6,7 m<sup>2</sup></b>     | Capacité accueil confort | <b>4 pers. (option)</b>                 |
| Surface cabine avant      | <b>2,7 m<sup>2</sup></b>     | Capacité accueil prévu   | <b>2 pers.</b>                          |
| Surface cabine arrière    | <b>3,7 m<sup>2</sup></b>     | Capacité table extérieur | <b>6 pers. (10 option)</b>              |
| Surface cabinet toilettes | <b>1,1 m<sup>2</sup></b>     | Capacité table intérieur | <b>6 personnes</b>                      |
| Surface ponts & roufs     | <b>25,7 m<sup>2</sup></b>    | Table de cuisson         | <b>2 feux gaz</b>                       |
| Nombre de douche          | <b>3</b>                     | Réserve gaz              | <b>2 bouteilles (5L)</b>                |
| Couchage cabine avant     | <b>1 lit en V 2 pers.</b>    | Réserve eau chaude       | <b>80 L</b>                             |
| Couchage cabine arrière   | <b>2 lits 1 pers.</b>        | Réserve eau froide       | <b>200 L</b>                            |
| Couchage d'appoint        | <b>2 couchages</b>           | Eau sous pression        | <b>Oui</b>                              |
| Oreillers                 | <b>4</b>                     | Batteries de services    | <b>2 x 180 Ah</b>                       |
| Couvertures               | <b>4 polaires</b>            | Batterie principales     | <b>2 x 220 Ah</b>                       |
| Rideaux aux fenêtres      | <b>Oui (avec enrouleurs)</b> | Prises courant 220 V     | <b>Oui (7)</b>                          |
| Chauffage                 | <b>Oui (sur demande)</b>     | Prises courant 12 V      | <b>Oui (5)</b>                          |
| Système audio             | <b>CD, USB, Radio, Jack</b>  | Manuel du bord           | <b>Oui</b>                              |
| Audio extérieur           | <b>Oui 2 enceintes</b>       | Adaptateur International | <b>Oui (sur demande)</b>                |
| Audio intérieur           | <b>Oui 2 enceintes</b>       | Equipements Handicaps    | <b>Oui (sur demande)</b>                |
| TV écran plat LED HD      | <b>Oui (prévu 2012)</b>      | Equipement de pêche      | <b>Oui (option)</b>                     |
| DVD Blu-ray               | <b>Oui (prévu 2012)</b>      | Baignade à côté bateau   | <b>Interdit</b>                         |
| Internet Wifi & RJ45      | <b>Oui (option)</b>          | Place de parking         | <b>Oui (port)</b>                       |
| Téléphone illimité fixes  | <b>Oui (option)</b>          | Garage privatif          | <b>Oui (option)</b>                     |
| Réfrigérateur             | <b>Oui (150 litres)</b>      | Exposition bateau        | <b>Ouest</b>                            |
| Cafetière traditionnelle  | <b>Oui (12 V)</b>            | Position satellite       | <b>N 42°28'48,0''<br/>E03°08'03,6''</b> |
| Cafetière Nespresso       | <b>Oui (220 V)</b>           |                          |   |
| Machine à Glaçons         | <b>Oui (Professionnelle)</b> | Animaux acceptés         | <b>En option</b>                        |
| Pierrade/Raclette         | <b>Oui / Sur demande</b>     | Expertise du bateau      | <b>Oui (2011)</b>                       |
| Four Micro-ondes          | <b>Oui (12V &amp; 220 V)</b> | Location annexe bateau   | <b>Oui (option)</b>                     |
| Ventilateurs              | <b>Oui (2)</b>               | Linge fournis            | <b>Oui (option)</b>                     |
| Coffre-fort               | <b>Non (prévu 2013)</b>      | Location vélos           | <b>Oui (option)</b>                     |

**Quelques photos de « La Ornella » réalisées en 2011 avant restauration :**

Quelques photos de « La Ornella » réalisées en 2011 avant restauration (*suite*) :



**Situation du bateau dans le port de plaisance de Banyuls sur Mer**



**Situation du bateau dans la commune et la Région**

|                           |                  |                          |        |
|---------------------------|------------------|--------------------------|--------|
| Nos meublés en location   | À 1 min à pieds  | Pistes de randonnées     | 5 min  |
| Galleries d'Artistes      | À 1 min à pieds  | Musée Catalan Paulille   | 8 min  |
| Promenade/ pêche en mer   | À 1 min à pieds  | Musée Maillol            | 10 min |
| Clubs de Plongée          | À 1 min à pieds  | Terrain de Tennis        | 10 min |
| Restaurant Saint Sebas.   | À 1 min à pieds  | Plage naturiste          | 10 min |
| Navettes Maritimes        | À 1 min à pieds  | Port-Vendres             | 10 min |
| Club de Kayak             | À 1 min à pieds  | Criée (Port-Vendres)     | 10 min |
| Plage                     | À 2 min à pieds  | Pêche au Tout Gros       | 10 min |
| Restauration rapide       | À 2 min à pieds  | Collioure                | 15 min |
| Restaurant le Fanal       | À 2 min à pieds  | Discothèque (Collioure)  | 15 min |
| Aire de jeux pour enfants | À 2 min à pieds  | Club de Tir              | 15 min |
| Accastillage de marine    | À 2 min à pieds  | Réserve Maritime         | 15 min |
| Labo. Analyse Médicale    | À 2 min à pieds  | Casino                   | 15 min |
| Aquarium Public           | À 2 min à pieds  | Espagne                  | 15 min |
| Vétérinaire               | À 2 min à pieds  | Argelés sur Mer          | 17 min |
| Terrain de pétanque       | À 3 min à pieds  | Aqualand                 | 20 min |
| Distributeurs de Billets  | À 3 min à pieds  | Piscine Olympique        | 20 min |
| Capitainerie              | À 3 min à pieds  | Très grande surface com. | 20 min |
| Club de Voile             | À 3 min à pieds  | Golf                     | 20 min |
| Mairie                    | À 4 min à pieds  | Perpignan                | 30 min |
| Office de Tourisme        | À 4 min à pieds  | Palais Rois de Majorque  | 30 min |
| Gare Routière             | À 4 min à pieds  | Cinéma Géant             | 30 min |
| Centre ville              | À 5 min à pieds  | Figueras                 | 30 min |
| Dentiste                  | À 5 min à pieds  | Musée Dali /Figueras     | 30 min |
| Pharmacies                | À 5 min à pieds  | Hôpital Perpignan        | 30 min |
| Poste                     | À 5 min à pieds  | Joncqere & Pertus        | 30 min |
| Tabac / Presses           | À 5 min à pieds  | Sortie Autoroute Boulou  | 45 min |
| Centres Commerciaux       | À 5 min à pieds  | Cadaquès                 | 45 min |
| Médecins                  | À 5 min à pieds  | Musée Picasso /Cadaquès  | 45 min |
| Boulangerie               | À 6 min à pieds  | Empuriabrava             | 1h00   |
| Pubs                      | À 6 min à pieds  | Aéroport de Perpignan    | 1h00   |
| Fleuriste                 | À 6 min à pieds  | Villefranche de Conflent | 1h20   |
| Gare SNCF                 | À 10 min à pieds | Aéroport de Gérone       | 1h30   |
| Marché                    | À 10 min à pieds | Barcelone                | 1h30   |
| Cinéma                    | À 10 min à pieds | Gérone                   | 1h30   |
| Thalasso (Talacap)        | À 10 min à pieds | Carcassonne              | 1h30   |



## NUMEROS UTILES - GUIDE PRATIQUE

### Location bateau habitable Banyuls sur Mer

( Mis à Jour le 10 Janvier 2012 )

Voici quelques numéros de téléphone qui pourraient vous être utile durant votre séjour

| Numéros UTILES           |                        |                           |                        |
|--------------------------|------------------------|---------------------------|------------------------|
| Taxi Nico66 Banyuls      | <b>06.22.900.300</b>   | Aquarium Banyuls          | <b>04.68.88.73.39</b>  |
| Taxi Pyrénées Roussillon | <b>04.68.88.34.78</b>  | Musée Maillol             | <b>04.68.88.57.11</b>  |
| Taxi Graziella Banyuls   | <b>04.68.88.11.37</b>  | La Poste                  | <b>04.68.88.34.86</b>  |
| Gare SNCF Banyuls        | <b>04.68.88.30.64</b>  | Petit train touristique   | <b>04.68.98.02.06</b>  |
| Aéroport Perpignan       | <b>04.68.52.60.70</b>  | Casino de Collioure       | <b>04.68.98.42.42</b>  |
| Aéroport Gérone          | <b>+34 902 404 704</b> | Château Royal Collioure   | <b>04.68.82.06.43</b>  |
| Location Limousine       | <b>06.88.29.38.51</b>  | Musée Dali Figueres       | <b>+34 972 677 500</b> |
| Navette Maritime Al Mar  | <b>04.68.82.05.59</b>  | Médecin de garde          | <b>15</b>              |
| Navette Maritime CMRS    | <b>04.68.81.63.84</b>  | Pharmacie Roca            | <b>04.68.88.31.83</b>  |
| Location Hélicoptère     | <b>06.16.65.15.45</b>  | Pharmacie Picheyre        | <b>04.68.88.30.04</b>  |
| Location Bateaux Jet-Ski | <b>04.68.85.40.68</b>  | Vétérinaire               | <b>04.68.88.07.37</b>  |
| Location Voilier & Marin | <b>06.09.76.96.70</b>  | Supermarché Champion      | <b>04.68.88.51.52</b>  |
| Location Quad            | <b>04.68.80.08.56</b>  | Laverie / Pressing Claude | <b>04.68.88.33.41</b>  |
| Location Voiture         | <b>04.68.52.95.29</b>  | Permanence Municipale     | <b>06.73.98.93.83</b>  |
| Location Voiture         | <b>04.68.50.20.00</b>  | Club de kayak             | <b>04.68.88.34.25</b>  |
| Location Voiture         | <b>04.68.52.50.52</b>  | Club Plongée Aquablue     | <b>04.68.88.05.93</b>  |
| Location Utilitaire      | <b>04.68.88.07.40</b>  | Fleuriste                 | <b>04.68.88.50.34</b>  |
| Location Scooter-Moto    | <b>04.68.82.59.77</b>  | Criée de Port-Vendres     | <b>04.68.98.46.00</b>  |
| Location Transat Plage   | <b>06.67.30.92.27</b>  | Hôtel Al Fanal            | <b>04.68.88.13.37</b>  |
| Mairie                   | <b>04.68.88.00.62</b>  | Cinéma banyuls            | <b>04.68.88.30.32</b>  |
| Office de Tourisme       | <b>04.68.88.30.32</b>  | <b>URGENCES</b>           |                        |
| Port de Plaisance        | <b>04.68.88.30.32</b>  | Gendarmerie Banyuls       | <b>04.68.88.30.60</b>  |
| Cinéma Méga Castillet    | <b>04.68.28.08.08</b>  | Pompiers Banyuls          | <b>04.68.88.30.62</b>  |
|                          |                        | Clinique StRoch Urgence   | <b>04.68.66.12.35</b>  |

**Et des professionnels que nous vous recommandons !!!**

*(N'hésitez surtout pas à dire que vous venez de notre part ;-)*

|  |  |
|--|--|
| <b>La Case Marine</b> / Location de bateaux et magasin<br><i>(Boutique à 200 m du bateau)</i><br>Demandez Eric (Dir. de l'Ent.)<br>à voir : « le bateau du Fontaulé »<br><a href="http://www.lacasemarine.com">http://www.lacasemarine.com</a>   | <b>04.68.88.58.39</b><br><b>06.43.53.26.64</b> |
| <b>Le Domaine de Saint Sébastien</b><br><i>(Caveau de vente à 100m de la Résidence)</i><br>Demandez Romuald (Dir. de la Cave),<br>et demandez à découvrir :<br>« les vins du Fontaulé »<br><a href="http://www.domaine-st-sebastien.com">http://www.domaine-st-sebastien.com</a>                   | <b>04.68.88.30.14</b><br><b>06.99.08.13.13</b> |
| <b>Le Jardin de Saint Sébastien</b><br><i>(Restaurant à 100m de la Résidence)</i><br>Demandez Cindy (Dir. du Restaurant)<br>et « réservez la table du Fontaulé »<br><a href="http://www.domaine-st-sebastien.com/?Le-Restaurant">http://www.domaine-st-sebastien.com/?Le-Restaurant</a>            | <b>04.68.55.22.64</b>                          |
| <b>Chez Pujol - Restaurant / Poissonnerie</b><br><i>(Restaurant à Port-Vendres à 10min. en voiture de la Résidence)</i><br>Demandez Franck (Dir. du Restaurant)<br>et « réservez la table du Fontaulé »<br><a href="http://www.restaurant-poisson-66.com">http://www.restaurant-poisson-66.com</a> | <b>04.68.82.01.39</b><br><b>06.81.37.55.91</b> |

**La Conciergerie du Fontaulé** (à l'entrée de la Résidence)

Si vous avez besoin d'un conseil, ou d'un service

Nous resterons continuellement à votre écoute...

*N'hésitez surtout pas à nous consulter ;-)*

**04.68.88.31.43**

**06.11.98.51.75**

**999** (depuis l'interphone  
de votre appartement)



**INVENTAIRE DE LA « ORNELLA »**  
**Location bateau habitable à quai dans le port de Banyuls**  
**( Disponible à partir d'Avril 2012)**

**La Ornella étant actuellement en restauration, l'inventaire complet sera disponible en Avril 2012**

|  |                      |                   |  |
|--|----------------------|-------------------|--|
|  | <b>PROCHAINEMENT</b> | <b>DISPONIBLE</b> |  |
|--|----------------------|-------------------|--|



## EQUIPEMENTS DISPONIBLES GRATUITEMENT

### Bateau en location à quai dans le port de Banyuls

(En date du 10/1201/2012 – Réservation obligatoire)

Voici quelques équipements que nous pouvons vous fournir gratuitement, sur simple demande  
(photos non contractuelles) :



**L'unique condition à remplir pour ce prêt d'équipement est de signaler à l'avance votre demande ! D'une façon générale, nous vous recommandons de nous en informer lors de la réservation du bateau.**

**Durant votre séjour, à tout moment, vous pouvez nous demander si tel ou tel équipement est disponible, mais nous ne pourrions vous le garantir...**

**Bientôt de nouveaux équipements viendront compléter ce choix, n'hésitez surtout pas à nous consulter si vous avez des besoins particuliers**



## TARIFS & OPTIONS 2012

### Location bateau habitable à quai dans le port de Banyuls (Mis à Jour le 12 Avril 2012 - page 1/2)

| AVANT SAISON 2012  | PLEINE SAISON 2012   |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
|--|--|---------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|--------|-----------------|---------------------|---------------|-------------------------|------------|----------|-----------------|----------------------------|-----------------|------------------------------|-------------|-----------------|----------------|--------------------------|-------------|---------------------|-------------|
| <p><b>Du 20 Avril au 29 Juin</b><br/>(de 10h30 à 17h00)<br/><b>190 € / Journée</b><br/>jusqu'à 4 personnes</p> <p><b>Du 20 Avril au 29 Juin</b><br/>(de 18h30 à 09h00)<br/><b>250 € / Nuit</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 20 Avril au 29 Juin</b><br/>(de 10h30 à 10h30 J+1)<br/><b>350 € / 24h</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 20 Avril au 29 Juin</b><br/>(dates &amp; heures de la location du meublé)<br/><b>1090 € / Semaine</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p>   | <p><b>Du 29 Juin au 02 Septembre</b><br/>(de 10h30 à 17h00)<br/><b>250 € / Journée</b><br/>jusqu'à 4 personnes</p> <p><b>Du 29 Juin au 02 Septembre</b><br/>(de 18h30 à 09h00)<br/><b>290 € / Nuit</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 29 Juin au 02 Septembre</b><br/>(de 10h30 à 10h30 J+1)<br/><b>470 € / 24h</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 29 Juin au 02 Septembre</b><br/>(dates &amp; heures de la location du meublé)<br/><b>1890 € / Semaine</b><br/>jusqu'à 4 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 29 Juin au 02 Septembre</b><br/>(formule "Arrivée / Départ")<br/><b>590 € la Formule : J-1 &amp; J+1</b><br/>[ du vendredi à partir de 16h au samedi 16h<br/>et du samedi 17h au dimanche 12h ]<br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis, lit fait,<br/>taxes comprises.</p> |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| APRES SAISON 2012  | OPTIONS (facultatives)   |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| <p><b>Du 02 Septembre au 03 Février 2013</b><br/>(de 10h30 à 17h00)<br/><b>190 € / Journée</b><br/>jusqu'à 4 personnes</p> <p><b>Du 02 Septembre au 03 Février 2013</b><br/>(de 18h30 à 09h00)<br/><b>250 € / nuit</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 02 Septembre au 03 Février 2013</b><br/>(de 10h30 à 10h30 J+1)<br/><b>350 € / 24h</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> <p><b>Du 02 Septembre au 03 Février 2013</b><br/>(dates &amp; heures de la location du meublé)<br/><b>1090 € / semaine</b><br/>jusqu'à 2 personnes avec<br/>linge fournis et lit fait.</p> | <table> <tr> <td>Supplément location</td> <td>15 € / pers. / demi-journée</td> </tr> <tr> <td>Draps - linge &amp; serviettes</td> <td>25 € / lit simple</td> </tr> <tr> <td>Draps - linge &amp; serviettes</td> <td>50 € / lit double</td> </tr> <tr> <td>Ménage</td> <td>50 € / location</td> </tr> <tr> <td>Animal de compagnie</td> <td>80 € / animal</td> </tr> <tr> <td>Annexe (hors carburant)</td> <td>25 € / 12h</td> </tr> <tr> <td>Internet</td> <td>50 € / location</td> </tr> <tr> <td>Téléphone illimité (fixes)</td> <td>50 € / location</td> </tr> <tr> <td>Réception / table &lt;=10 pers.</td> <td>Sur demande</td> </tr> <tr> <td>Garage privatif</td> <td>60 € / semaine</td> </tr> <tr> <td>Vélos ou scooter 125 cm3</td> <td>Sur demande</td> </tr> <tr> <td>Equipement de pêche</td> <td>Sur demande</td> </tr> </table>   | Supplément location | 15 € / pers. / demi-journée | Draps - linge & serviettes | 25 € / lit simple | Draps - linge & serviettes | 50 € / lit double | Ménage | 50 € / location | Animal de compagnie | 80 € / animal | Annexe (hors carburant) | 25 € / 12h | Internet | 50 € / location | Téléphone illimité (fixes) | 50 € / location | Réception / table <=10 pers. | Sur demande | Garage privatif | 60 € / semaine | Vélos ou scooter 125 cm3 | Sur demande | Equipement de pêche | Sur demande |
| Supplément location  | 15 € / pers. / demi-journée  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Draps - linge & serviettes   | 25 € / lit simple  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Draps - linge & serviettes   | 50 € / lit double  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Ménage   | 50 € / location  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Animal de compagnie  | 80 € / animal  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Annexe (hors carburant)  | 25 € / 12h   |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Internet   | 50 € / location  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Téléphone illimité (fixes)   | 50 € / location  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Réception / table <=10 pers.   | Sur demande  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Garage privatif  | 60 € / semaine   |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Vélos ou scooter 125 cm3   | Sur demande  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |
| Equipement de pêche  | Sur demande  |                     |                             |                            |                   |                            |                   |        |                 |                     |               |                         |            |          |                 |                            |                 |                              |             |                 |                |                          |             |                     |             |



## TARIFS & OPTIONS 2012

### Location bateau habitable à quai à Banyuls ( Mis à Jour le 12 Avril 2012 - page 2/2 )

**La formule « arrivée / départ » se rajoute à la location du meublé (2 nuits supplémentaires), mais n'est disponible qu'en pleine saison (du 29 juin au 02 Septembre), sur réservation !**

#### FORMULE « ARRIVEE / DEPART » (pour éviter les chassés croisés des vacances)

Location du bateau du  
vendredi à partir de 16h  
au samedi jusqu'à 16h

+

Location du bateau du samedi  
de la semaine suivante à partir de 17h  
au dimanche jusqu'à 12h

+

Lit fait à votre arrivée [2 fois]

+

Serviettes (petite & grande) / personne [2 fois]

+

Linge de maison fourni (torchons, nappe, etc.) [2 fois]

+

Nettoyage du bateau compris [2 fois]

+

Stockage de vos valises sécurisé à terre [2 fois]

+

Place de stationnement au port [2 fois]

+

Accès aux sanitaires réservés aux plaisanciers [2 fois]

+

Taxes de séjour comprises & charges comprises [2 fois]

=

590 € la formule pour 1 ou 2 personnes  
(ou 650 € la formule pour 3 ou 4 personnes)

#### RAPPEL DES AUTRES TARIFS VEDETTE HABITABLE A QUAI



**Location à la journée :**  
à partir de : 190 € / Journée  
(de 10h30 à 17h00 – jusqu'à 4 personnes)

**Location 24 heures :**  
à partir de : 350 € / 24 Heures  
(de 10h30 à 10h30 J+1 – jusqu'à 2 pers.  
Linge fournis & lit fait)

**Location à la nuit :**  
à partir de : 250 € / Nuit  
(de 18h30 à 09h00 – jusqu'à 2 pers.  
Linge fournis & lit fait)

**Location à la semaine :**  
à partir de : 1090 € / Semaine  
(dates & heures de la location du meublé  
jusqu'à 2 pers. Linge fournis & lit fait)